



Dans une interview accordée au journal Defis Actuel, Parution de ce 05 septembre, Abdouraman Hamadou, président de l'Etoile Filante de Garoua, dénonce un processus illégal qui, selon lui, sera annulé par tous les moyens.

Ce 29 septembre 2021, la CCA a rendu une sentence annulant la décision de la Commission électorale qui publie le collège électoral dans les départements. Quel commentaire en faites-vous ?

Tout d'abord, il faut souligner que ce processus électoral est illégal et anti statutaire puisqu'il est organisé en application des statuts qui n'ont pas été adoptés par l'Assemblée Générale légitime de la Fécafoot. Je n'ai donc en conséquence aucun commentaire à faire sur une sentence relative à un processus organisé par des personnes sans qualité, en violation de la loi et des statuts de la Fécafoot.

Est-ce que la CCA n'outrepasse pas son champ d'action en prescrivant l'application immédiate de la sentence?

Le caractère immédiatement exécutoire des sentences est consacré par le Code du Tribunal Arbitral du Sport (TAS) et le Règlement de Procédures de la CCA. C'est l'une des spécificités du droit du sport. Néanmoins, si une partie estime qu'une sentence est susceptible de lui

causer des dommages irréparables même en cas d'annulation de ladite sentence en appel, elle peut saisir le TAS par une requête de mesures provisionnelles dans le but de suspendre la sentence concernée jusqu'à ce que le sort de l'appel soit connu. La CCA n'a donc fait qu'appliquer son règlement de procédures et un des principes fondamentaux du droit du Sport.

La Commission électorale de la Fécafoot avait déjà admis qu'il y a des clubs fictifs, mais a tout de même poursuivi le processus. Comment comprendre cette attitude ?

Cette attitude est caractéristique de tous ceux qui usurpent les fonctions au sein de la Fécafoot depuis de longues années. Ces gens ne respectent pas la loi et encore moins les décisions de justice. Il faut relever que ceux qui se plaignent actuellement du non-respect des sentences de la CCA ont eux-mêmes violé de manière délibérée et répétée ces sentences quand ils étaient en harmonie avec ceux qui sont actuellement à Tsinga.

L'exemple le plus récent est la violation de la sentence de la CCA du 10 juin 2021 qui a jugé que l'Assemblée Générale actuellement en fonction à la Fécafoot est celle composée des membres élus en 2009. Ceux qui se plaignent aujourd'hui étaient d'accord de fouler aux pieds ladite sentence et de créer une assemblée générale pour adopter, le 13 juillet 2021, les faux statuts sur lesquels ils s'appuient tous en ce moment.

Peu avant ce verdict, la Fécafoot s'était déjà retournée vers le TAS. Que peut-il en sortir ?

Je n'ai aucune idée du fond de cette affaire qui n'a d'ailleurs aucun intérêt pour moi. Mais sur la forme, je trouve très étonnant et incohérent de saisir le TAS pour contester une sentence de la CCA sans solliciter la suspension de ses effets et en même temps continuer d'agir en violation de ladite sentence.

On voit clairement que le but de M. Seidou Mbombo Njoya et de ses protecteurs à la présidence de la République et au Premier ministre c'est de plonger davantage le football camerounais dans le chaos le plus total afin de continuer à usurper les fonctions au sein de la Fécafoot.

Cette situation est encore plus étonnante dans la mesure où c'est un magistrat en la personne de Gilbert Schlick qui est à la manœuvre. Voir un magistrat de cette réputation et de ce rang violer publiquement la loi et les décisions de justice sans être rappelé à l'ordre, est un indice très inquiétant pour la stabilité des institutions républicaines.

Entre temps, vous (l'Acfac) semblez être entré en hibernation. Où en êtes-vous avec vos propres procédures ?

L'Acfac a évidemment décidé de ne pas prendre part à ce faux processus électoral. Le président de l'Acfac, M. Balla Ongolo Henri Claude qui est membre de l'Assemblée Générale de la Fécafoot élue en 2009 s'est associé à une cinquantaine d'autres membres de cette assemblée pour demander à la CCA de déclarer nuis les faux statuts du 13 juillet 2021 ainsi que le processus électoral actuellement organisé sur la base de ces faux statuts. Cette procédure suit son cours normal.

Que cache vraiment tout votre engagement personnel dans ces causes ? Peut-on envisager de voir Abdouraman Hamadou un jour candidat à la présidence de la Fécafoot ?

Il n'y a rien de personnel. Tout ce que j'ai fait jusqu'à présent l'a été en parfaite collaboration avec une grande partie des acteurs de notre football dans le cadre de l'Acfac qui est la principale association de clubs de football amateur du Cameroun avec plus de 500 clubs adhérents.

Combien lui ont déjà coûté toutes ses affaires au TAS et que comptez-vous encore dépenser pour être satisfait?

Tout ce qui a été dépensé ces dix dernières années sont les fruits d'efforts individuels et collectifs des membres. J'ai apporté ma contribution comme les autres. Nous ne serons satisfaits que le jour où la loi et les décisions de justice seront respectées. Ce sera alors le retour à la légalité et à l'ordre statutaire. C'est la seule condition. Sinon ce sera un combat à vie puisqu'il concerne le Cameroun. Aucun Camerounais ne devrait être au dessus de la loi.

Comment avez-vous réagi à l'annonce de la candidature de Samuel Eto'o ?

C'est normal qu'il exprime sa volonté de diriger ce football qu'il a loyalement servi sur les terrains. Ce qui nous divise et je l'ai déjà dit, c'est qu'il s'engage dans un processus illégal et anti statutaire qui a uniquement pour but de maintenir notre football entre les mains de la mafia qui va piller ses ressources le temps que mettra le tribunal à se prononcer. C'est le mode opératoire de cette mafia depuis de longues années. Il faut absolument sortir de cette situation hautement dommageable.

Après avoir contribué à l'élection de Seidou Mbombo Njoya, Eto'o souhaite aujourd'hui l'affronter. Selon vous, qu'est-ce qui peut justifier cette division ?

Je pense que Samuel est mieux placé pour répondre à cette question.

Quelles chances lui accordez-vous d'être élu à la tête de la Fécafoot dans le processus actuel ?

Je n'ai aucune idée puisque je ne fais vraiment pas attention à cette mascarade. Nous n'avons aucun doute que tout ça sera déclaré nul et de nul effet par les juridictions compétentes.

Après autant d'échecs, ne pensez-vous pas que le gouvernement (ministère des Sports) est dans son droit d'intervenir pour mettre un terme définitif à cette crise ?

C'est ce que nous attendons du gouvernement de la République à travers le ministre des Sports et de l'Éducation Physique qui est compétent en la matière et qui a l'obligation d'agir pour faire respecter la loi et les décisions de justice.

Il y va de l'image de notre pays qui s'apprête à accueillir la CAN dans quelques mois. Le monde entier nous regardera et nous scrutera. Nous devons donc nous efforcer ,à leur montrer

la meilleure image possible surtout en ce qui concerne l'organisation et la gestion de notre football.
